



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**PREFECTURE DE POLICE**

**N° Spécial**

**06 Octobre 2020**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial Préfecture de Police**  
**du 06 Octobre 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>PREFECTURE DE POLICE</b>	<b>Page</b>
N ° 2020-00808	05.10.2020	Arrêté accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement	3

PREFECTURE DE POLICE  
CABINET DU PREFET

**Arrêté n ° 2020-00808**  
**accordant délégation de la signature préfectorale**  
**au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement**

**Le préfet de police,**

**VU** le code des communes, notamment son article L. 444-3 ;

**VU** le décret n° 2003-737 du 1<sup>er</sup> août 2003 modifié portant création d'un secrétariat général pour l'administration à la préfecture de police ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 77 ;

**VU** le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

**VU** le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

**VU** le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

**VU** l'arrêté ministériel NOR : INTA1532249A du 24 décembre 2015, relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020-00699 du 8 septembre 2020 relatif aux missions et à l'organisation de la direction de l'immobilier et de l'environnement ;

**SUR** proposition du préfet, directeur de cabinet et du préfet, secrétaire général pour l'administration,

**ARRETE**

TITRE 1  
Dispositions générales

### **Article 1**

Délégation est donnée à Mme Sophie AVEROUS, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du département juridique et budgétaire, et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à M. Vincent IGUACEL-LISA, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef du département juridique et budgétaire à l'effet de signer, au nom du préfet de police et dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes, décisions, pièces comptables (notamment les demandes d'achat, les propositions d'engagement, les actes de constatation de service fait, les actes de constatation de service réalisé, les bordereaux de mandatements, les transferts, les ordonnances de paiement, les pièces justificatives de dépenses, les titres de recettes, les ordres de recettes, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié à la direction de l'immobilier et de l'environnement.

### **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les demandes d'achat, les propositions d'engagement, les actes de constatation de service fait, les actes de constatation de service réalisé, les bordereaux de mandatements, les transferts, les ordonnances de paiement, les pièces justificatives de dépenses, les titres de recettes, les ordres de recettes, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié à la direction de l'immobilier et de l'environnement, aux agents placés sous l'autorité de Mme Sophie AVEROUS dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions respectives :

- M. Jean-Christophe LECOQ, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau de la programmation et de l'exécution ;
- Mme Candice LIGATI, agent contractuel, chef du bureau du patrimoine immobilier ;
- M. Fabrice ADRIAN, ingénieur économiste, chef du bureau de l'économie et de la construction ;
- M. Gabriel MIMOSO, agent contractuel, chef de la mission d'appui au pilotage et exploitation des données bâtimementaires.

### **TITRE 2**

Délégation de signature relative au système d'information financière CHORUS

### **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les demandes d'achat, les actes de constatation de service fait, les pièces justificatives de dépenses, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances), aux agents placés sous l'autorité M. Jean-Christophe LECOQ dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions respectives :

- Mme Souad KHICHANE, attachée principale d'administration de l'État ;
- M. Séverin KOFFI, attaché d'administration de l'État ;
- Mme Frédérique PONS, attachée d'administration de l'État ;
- M. Loïc GUEZENNEC, agent contractuel ;
- Mme Valérie ALLEMAND, adjointe administrative des administrations parisiennes ;

- Mme Nicole BECKLER, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Michèle CIEUTAT, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Sonia DAOUD, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Fathia FARHOUD, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Madina GAGNER, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- M. Salim HADJI, adjoint administratif contractuel ;
- Mme Marine HOYOS, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Marie-Aimée JUSTINO DE OLIVEIRA, secrétaire administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Najla NACHARD, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Christine OBYDOL, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Catherine PERRIER, secrétaire administrative des administrations parisiennes ;
- M. Stéphane ROY, adjoint administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Angélique BOCHARD, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Guillaume BRETTE, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Elias KAITERIS, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Mickaël LACOLLEY, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Carole MAINDRE, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Sabah MESBAH, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Divya THIAGARADJA, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer.

#### **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les demandes d'achat, les actes de constatation de service fait, les pièces justificatives de dépenses, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances), aux agents placés sous l'autorité de Mme Candice LIGATI dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions respectives :

- M. Guillaume RIVIERE, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Chris KATOUMOUKOU SAKALA, attaché d'administration de l'État.

#### **TITRE 3**

Délégation de signature relative au système d'information financière CORIOLIS

#### **Article 5**

Délégation est donnée à M. Jean-Christophe LECOQ et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à Mme Souad KHICHANE, à l'effet de signer, au nom du préfet de police et dans la limite de leurs attributions respectives, les actes comptables (notamment les propositions d'engagement, les actes de constatation de service réalisé, les bordereaux de mandatements, les transferts, les pièces justificatives de dépenses, les titres de recettes, les pièces justificatives de recettes) émis, dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire du budget spécial confié à la direction de l'immobilier et de l'environnement.

## **Article 6**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les propositions d'engagement, les actes de constatation de service réalisé, les bordereaux de mandatements, les transferts, les pièces justificatives de dépenses, les titres de recettes, les pièces justificatives de recettes) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire du budget spécial confié à la direction de l'immobilier et de l'environnement, aux agents placés sous l'autorité de M. Jean-Christophe LECOQ dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions respectives :

- M. Thomas FERRIER, attaché d'administration de l'État ;
- Mme Soumady MOHANASUNDARAM, secrétaire administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Mélanie BARBE, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Alhem BEN HASSEN, adjointe administratif des administrations parisiennes ;
- M. Cédric CURIER, adjoint administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Nicaise GILBERT, adjointe administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Dominique MONDELICE, adjointe administratif des administrations parisiennes ;
- M. Michel PROUST, secrétaire administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Bernadette SEKLOKA, adjointe administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Kettelie SOUVERAIN, adjointe administrative des administrations parisiennes ;
- M. Burak SAHIN, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer.

## **TITRE 4**

Délégation de signature relative aux actes d'exécution par carte achat

## **Article 7**

Délégation est donnée, pour procéder aux actes d'exécution par carte achat des marchés publics référencés, aux personnes suivantes :

- Mme Christine BLEUSE, ingénieure principale des services techniques ;
- M. Farhan GHORI, ingénieur des services techniques ;
- M. Francis BARRET, ingénieur des services techniques ;
- M. Philippe CHAMPENOIS, ingénieur des services techniques ;
- M. François DUCHEMANE, ingénieur des services techniques ;
- M. Aurélien PECRIAUX, ingénieur des services techniques ;
- Mme Marie-Françoise DELEPIERRE, ingénieur des services techniques ;
- M. Guillaume JEANNENOT, attaché d'administration de l'Etat ;
- M. Philippe LE MEN, agent contractuel ;
- Mme Suzy JOTHAM, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Jean-Luc RIEHL, ingénieur de la ville de Paris.

TITRE 5  
Dispositions finales

**Article 8**

Le préfet, directeur de cabinet et le préfet, secrétaire général pour l'administration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 05 octobre 2020

Signé

Didier LALLEMENT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

**SECRETAIRE GENERAL**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>